Canadian Association of RallySport
Box 300,
Turner Valley, AB T0L 2A0

Le 26 février 2020

Chers clubs membres,

OBJET : À propos d'ASN Canada et de l'Assurance

Suivant l'annonce qu'ASN Canada n'est plus affiliée à la FIA, votre conseil de CARS a travaillé fort dans les coulisses pour assurer la continuité du rallye à tous les niveaux au Canada.

Comme nous nous y attendions, le processus pour établir une nouvelle ASN au Canada ne se fera ni facilement, ni rapidement. Le conseil de CARS a été appelé à formuler des propositions à la FIA et nous attendons maintenant la suite et les décisions de la FIA. Nous ne nous attendons pas à ce ces décisions soient prises immédiatement. Ainsi nous ne nous attendons pas à ce qu'il y ait une ASN en place au Canada avant la fin de notre police d'assurance actuelle, qui est en vigueur jusqu'au 31 mars 2020. Lorsque la nouvelle ASN aura été formée au Canada, le conseil de CARS verra s'il vaut la peine de s'y affilier à ce moment-là et s'y affiliera s'il en va des meilleurs intérêts du rallye au Canada.

Nos négociations vont bon train avec un fournisseur d'assurance pour doter CARS d'une assurance de remplacement comparable à l'arrangement actuel. Ce processus exige que chaque club membre remplisse un questionnaire et un formulaire d'application. Le conseil de CARS tient à remercier chaque club membre pour leur réponse rapide et complète à cette requête.

Nous prévoyons maintenant avoir une police complète en place pour poursuivre notre couverture d'assurance à compter du 1er avril de cette année.

Au cours de la prochaine semaine, nous connaîtrons les derniers détails et nous vous communiquerons les couvertures offertes et les primes à ce moment-là.

Le processus que nous cherchons à mettre en place permettra à tout club-membre d'acheter une assurance par l'entremise de Debbie Dyer, la directrice administrative de CARS, qui deviendra notre seul point de contact avec le fournisseur d'assurance pour l'achat d'assurances de club et d'événements liés au rallye.

Il vous restera donc trois semaines pour présenter votre demande d'assurance à Debbie afin de vous assurer qu'il n'y aura aucune coupure dans votre couverture d'assurance.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Debbie ou moi-même.

Salutations,

John Hall